



## Sommaire

- Couverture : Edito
- P 2 – Votre Mairie
- P 3 – La vie de votre Mairie
- P 6 – La Communication
- P 7 – La vie du Village
- P 11 – La vie de l'Ecole
- P 12 – La vie des Associations
- P 15 – La vie économique du Village
- P 16 – Les infos utiles
- P 17 – Amusons-nous
- P 18 – Et puis quoi encore ...

## Agenda 1<sup>er</sup> trim. 2021

**14 janvier** Intervention ENEDIS sur réseau de distribution

**1<sup>er</sup> - 31 janvier** Distribution des sacs poubelle

> **Fin janvier** : Inscription pour campagne de vidange fosses septiques

**15 février** Début des travaux Pont des Barres

**27 février** 20h50 Diffusion France 5 « Les Sources en Pays Morcenais »

> **Fin février** : Inscription des enfants scolarisés pour la rentrée 2021/2022

**Compte tenu des mesures relatives à la crise sanitaire, nous ne sommes pas en mesure d'annoncer plus de rendez-vous.**

## Infos éditoriales

Le Petit Oussois N° 1 Bulletin municipal  
Edition « Hiver »

150 exemplaires édités par nos soins

Imprimé sur papier recyclé.

Directeur publication :

Jacky PERSILLON

Rédaction et Mise en page :

Commission Communication

Un grand merci à Arlette DAGES et Alain DLUBAK pour leur aide précieuse.

Correspondance : Mairie

3 Chemin vicinal – Le bourg –

40110 Ousse-Suzan

Téléphone : 05 58 51 73 80

<https://www.ousse-suzan.fr>



## EDITO

### Le Petit Oussois, qui suis-je ?

Je suis le nouveau Bulletin Municipal, et j'ai un nouveau nom !  
Vous plaît-il ?

A l'heure du numérique, les nouveaux élus de la commune ont décidé de me remettre à jour depuis mon prédécesseur de 2013, et ceci afin d'informer les personnes qui, par choix ou malgré elles, n'ont pas accès au réseau social Facebook [@MairiedOusseSuzan](https://www.facebook.com/MairiedOusseSuzan) ou à la page internet <https://www.ousse-suzan.fr>

Au fil de mes éditions, je vous informerai sur l'actualité de la mairie et de la commune, des travaux de nos élus, de la vie des associations, je vous présenterai les professionnels qui ont décidé de s'installer sur notre commune et bien d'autres informations utiles.

Vous avez des histoires à partager ?

Chers « Anciens » racontez-moi une histoire, votre Ousse-Suzan !!!

Je me veux interactif avec mes collègues du Net, vous aurez aussi la parole dans mes petits cartouches !

Une idée pour le bien vivre d'Ousse-Suzan ? Vous voulez la soumettre ?  
Vous voulez débattre sur un sujet concernant notre village ?

Je vous ouvre mes petites colonnes pour vous donner la parole.

En attendant, parlons de cette première édition, et des suivantes ...

Aujourd'hui, je me glisse dans votre boîte aux lettres sous la version « Hiver » de mes éditions, faisant la rétrospective 2020 de la vie communale et des projets 2021.

Mes éditions paraîtront le plus souvent possible, au fil des informations et des échanges, en effet, les élus municipaux ont décidé de publier ce bulletin municipal dans l'espoir d'instaurer un dialogue entre nous.



## Le mot du Maire

2020, année de tous les défis, s'est terminée laissant derrière elle une page du livre d'histoire, bien mouvementée.

Tout d'abord, la Covid 19 est venue perturber notre vie quotidienne, bouleverser notre économie, notre vie associative. Nous avons été privés de la richesse qu'apportent les différentes manifestations de notre village, qui habituellement créent la convivialité, la proximité et le bonheur d'être ensemble.

L'annulation de tous ces événements, du repas des aînés aux fêtes du village en passant par les commémorations, nous ont bien manqué.

Nous avons pu, comme en 2009, voir la solidarité se mettre en place afin d'aider les plus vulnérables, soutenir nos commerçants et maintenir un service public de proximité.

Ensuite, je voudrais vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance lors des dernières élections.

Dans un petit village comme le nôtre, tout ne peut être fait ou en tout cas, pas tout de suite.

Le conseil municipal et moi-même travaillons à dynamiser notre village, ce nouveau bulletin en est l'exemple.

Tout n'est pas parfait mais nous œuvrons dans l'intérêt de tous et ainsi vous rendre la vie plus simple.

Le contexte actuel freine l'avancement des projets mais nous avons l'espoir qu'ils se réalisent en 2021.

Je vous rappelle que les portes de la Mairie sont ouvertes à toute personne désireuse de nous rencontrer.

Enfin, toujours bloqués par les conditions sanitaires, nous ne pouvons nous retrouver pour les traditionnels vœux ; les élus et moi-même souhaitons que 2021 vous apporte l'optimisme nécessaire afin de sortir de cette crise, plus forts et en pleine santé.

Je vous souhaite également prospérité, joie, et le bonheur de se retrouver rapidement dans ce qui caractérise notre village : l'esprit de partage et de solidarité.

Prenez soin de vous.

**Jacky PERSILLON**

**Maire d'Ousse-Suzan**

## Elections municipales et Vie du Conseil

Le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales s'est tenu le 15 mars 2020. Les 11 sièges du conseil ont été attribués dès le 1<sup>er</sup> tour, avec un taux de participation de 68,98 %, (abstention 31,42 % votes blancs 0,65 % bulletins nuls 0,65 %).

Suite au confinement lié au COVID 19 du 17 mars 2020, les nouveaux élus n'ont pu se réunir que le 22 mai, pour un 1<sup>er</sup> Conseil Municipal, qui devait élire le Maire et ses adjoints.

Ont été désignés à l'unanimité :

M. Jacky PERSILLON, Maire,

Mme Roxanne OLIVIER, 1<sup>ère</sup> adjointe,

Mme Marlène JOUGLAIN, 2<sup>ème</sup> adjointe,

M. Michel ORLOF, 3<sup>ème</sup> adjoint.

Ont donc été désignés Conseillers Municipaux :

M. Patrice LECOMTE, M. Julien PERSILLON,

M. Louis BEDORA, Mlle Stéphanie MESPLEDE, Mme Maryse

MAQUE, Mlle Florence SAMBARDIER, M. Christian DESCHAMPS.

En raison des règles sanitaires en vigueur, les conseils municipaux se déroulent à huis clos. Les comptes rendus sont affichés et disponibles en Mairie.

*Le Petit Oussois en dit quelques mots plus loin !*



**05 58 51 73 80**

**3 Chemin Vicinal - Le bourg  
40110 Ousse-Suzan**

### Horaires d'ouverture

**Lundi** 8h30/12h30 - 13h30/18h

**Mardi** 8h30/12h30 - Fermé au public

**Mercredi** FERME

**Jedi** 8h30/12h30 - Fermé au public

**Vendredi** 8h30/12h30 -13h30/16h30

**Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois  
– sauf juillet/août –**

**La Mairie est ouverte 8h30/12h30**

**Et vous pouvez rencontrer les élus**

**municipaux qui sont à votre disposition.**



### Principales actions et décisions prises par les élus municipaux, en 2020

(les comptes rendus complets des conseils sont disponibles en Mairie)

#### Conseil municipal du 22 mai 2020

- Election du maire et de ses adjoints,
- Mise en place des indemnités du maire et des adjoints.

#### Conseil municipal du 10 juin 2020

- Nomination des membres aux commissions communales,
- Nomination des délégués et représentants auprès des Organismes Communautaires ou Départementaux.

#### Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2020

- Maintien du taux d'imposition des taxes locales 2020,
- Décision du montant des subventions accordées aux Associations communales et autres,
- Liquidation du SIVU du RPI du BEZ et création du SIVU du RPI des Sources d'O.Y.A.

#### Conseil municipal du 30 juillet 2020

- Approbation du plan de financement des travaux de réparation du Pont des Barres,
- Délibération : Election des conseillers au Conseil Syndical du SIVU du RPI des Sources d'O.Y.A,
- Délibération : En tant que maître d'œuvre, choix des entreprises pour l'ossature et le bardage du hangar des Associations.

#### Conseil municipal du 29 septembre 2020

- Délibération : Convention commune d'Ousse-Suzan / Communauté de Communes du Pays Morcenais pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme,
- Délibération : Mise en place de la taxe de préservation des ressources en eau,
- Délibération : Charte de gouvernance avec la Communauté de Communes du Pays Morcenais.

#### Conseil municipal du 26 novembre 2020

- Délibération : CNP Assurances risques statutaires du personnel,
- Délibération : Transfert des compétences communales en matière d'eau potable et d'assainissement collectif au Sydec.

#### Conseil Municipal du 11 décembre 2020

- Délibération : Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021,
- Délibération : Choix des entreprises concernant les travaux du Pont des Barres,
- Délibération : Pacte financier avec la communauté de Communes du Pays Morcenais.

### BUDGET Primitif 2020 – Commune et Service Eau-Assainissement

Approuvé à l'unanimité, le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

	Dépenses	Recettes
<b>Budget Commune</b>		
Budget Investissement RAR	276 536,55 €	218 605,60 €
	50 604,55 €	108 535,65 €
	<b>327 141,25 €</b>	<b>327 141,25 €</b>
<b>Budget de fonctionnement</b>		
	<b>392 078,25 €</b>	<b>392 078,25 €</b>
<b>Budget SEA</b>		
Budget Investissement	16 676,47 €	16 676,47 €
Budget de fonctionnement	57 785,92 €	57 785,92 €

#### Actus – BUDGET 2021

Le prochain budget primitif de la commune sera voté et délibéré avant le 15 avril 2021, il vous sera présenté et expliqué dans ces colonnes lors de l'édition de Printemps.





### Quel(le)s élu(e)s dans les Commissions communales ?

#### Commission Finance

Roxanne OLIVIER, Jacky PERSILLON, Marlène JOUGLAIN, Michel ORLOF, Stéphanie MESPLEDE, Florence SAMBARDIER

#### Commission Forêt

Louis BEDORA, Jacky PERSILLON, Marlène JOUGLAIN, Julien PERSILLON, Patrice LECOMTE, Christian DESCHAMPS, Florence SAMBARDIER

#### Commission Travaux, Logement, Cadre de vie, Matériel et Commerce

Jacky PERSILLON, Roxanne OLIVIER, Marlène JOUGLAIN, Michel ORLOF, Julien PERSILLON, Patrice LECOMTE, Christian DESCHAMPS, Stéphanie MESPLEDE, Louis BEDORA, Florence SAMBARDIER

#### Commission Sport, Loisirs, Culture, Associations

Christian DESCHAMPS, Jacky PERSILLON, Marlène JOUGLAIN, Julien PERSILLON, Patrice LECOMTE, Stéphanie MESPLEDE, Florence SAMBARDIER

#### Commission Eau Voirie Communal

Michel ORLOF, Jacky PERSILLON, Marlène JOUGLAIN, Julien PERSILLON, Christian DESCHAMPS, Louis BEDORA

#### Commission Ecole, Garderie, Cantine

Roxanne OLIVIER, Jacky PERSILLON, Julien PERSILLON, Stéphanie MESPLEDE, Christian DESCHAMPS

#### Commission CCAS (Centre Communal Action Sociale)

Marlène JOUGLAIN, Jacky PERSILLON, Roxanne OLIVIER, Maryse MAQUE, Stéphanie MESPLEDE

#### Commission Communication

Patrice LECOMTE, Florence SAMBARDIER, Jacky PERSILLON, Roxanne OLIVIER, Marlène JOUGLAIN, Christian DESCHAMPS

#### Commission Appel d'Offres

Michel ORLOF, Roxanne OLIVIER, Marlène JOUGLAIN, Jacky PERSILLON, Julien PERSILLON



### Les prévisions du Conseil pour 2021

#### Permanence

- Mise en place de rencontres élus / habitants / élus d'associations,

#### Travaux

- Réparation du Pont des Barres,
- Mise en place d'un espace de vie, de jeux dans le bourg,
- Mise en place de Numérué,
- Projet de réhabilitation du bâti de l'ancienne écoles des Garçons,
- Projet de rénovation des deux églises.

### Quel(le)s élu(e)s dans les Délégations Communautaires et Départementales ?

	Communauté de communes du Pays Morcenais	Regroupement Pédagogique Intercommunal	SYDEC Eau	SYDEC Electricité	Agence Landaise pour l'Informatique	Office du Tourisme du Pays Morcenais	Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute-Lande	Défense
Jacky PERSILLON	X							
Roxanne OLIVIER	X	X					X	
Marlène JOUGLAIN				S				
Michel ORLOF			T	T				
Julien PERSILLON		X						
Maryse MAQUE								
Patrice LECOMTE			S					X
Christian DESCHAMPS		X			S	T		
Louis BEDORA								
Stéphanie MESPLEDE		X						
Florence SAMBARDIER					T	S		

T : Titulaire  
S : Suppléant



### Dernière minute – Démission

Madame Maryse MAQUE, élue du conseil municipal a fait part, le 27 novembre 2020, de sa démission du conseil,

Nous remercions Maryse pour son engagement auprès de notre village durant ces 7 années de mandat.



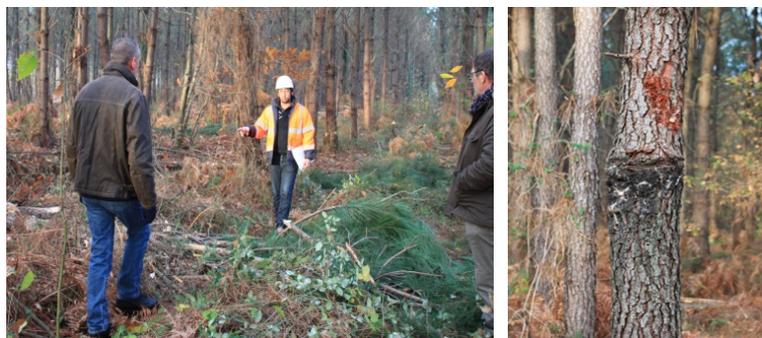
### Départ à la Retraite et Naissance

**Samedi 14 novembre 2020**, Jacky PERSILLON, à l'occasion d'une séance de travail avec les membres du conseil municipal, invitait Mr Dominique PERSILLON, agent technique de la commune durant près de 20 ans, à recevoir quelques présents afin de marquer comme il se doit son départ à la retraite fin mai 2020.

Dans cette période tourmentée par les mesures sanitaires dues au COVID 19, il était important de maintenir cet instant de remerciements trop longtemps reporté.

Dominique a été remplacé par Jérémy POUDENX, a qui nous souhaitons la bienvenue comme agent municipal de la commune.

Les membres du conseil ont aussi souhaité profiter du moment pour féliciter leur collègue, Stéphanie MESPLEDE, maman, depuis le mois de juin, d'un petit garçon prénommé Paul.



### La gestion forestière de notre Commune

Lors d'une belle matinée automnale, une partie des membres du conseil municipal est allée visiter une parcelle forestière en cours d'entretien.

Louis BEDORA, conseiller municipal en charge de la commission Forêt et cadre dans une entreprise locale d'exploitation forestière, nous a expliqué son métier et les différentes étapes de travail sur une parcelle de pins maritimes, culture emblématique des Landes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Une parcelle plantée est éclaircie quatre fois dans sa vie (retrait des pins trop petits, malades ou non conformes), avant d'être entièrement coupée. Le bois est destiné à la fabrication de papier, au bois d'œuvre, au bois de chauffage, et les déchets de coupe comme les branchages peuvent être transformés en bois énergie (granules par ex.).

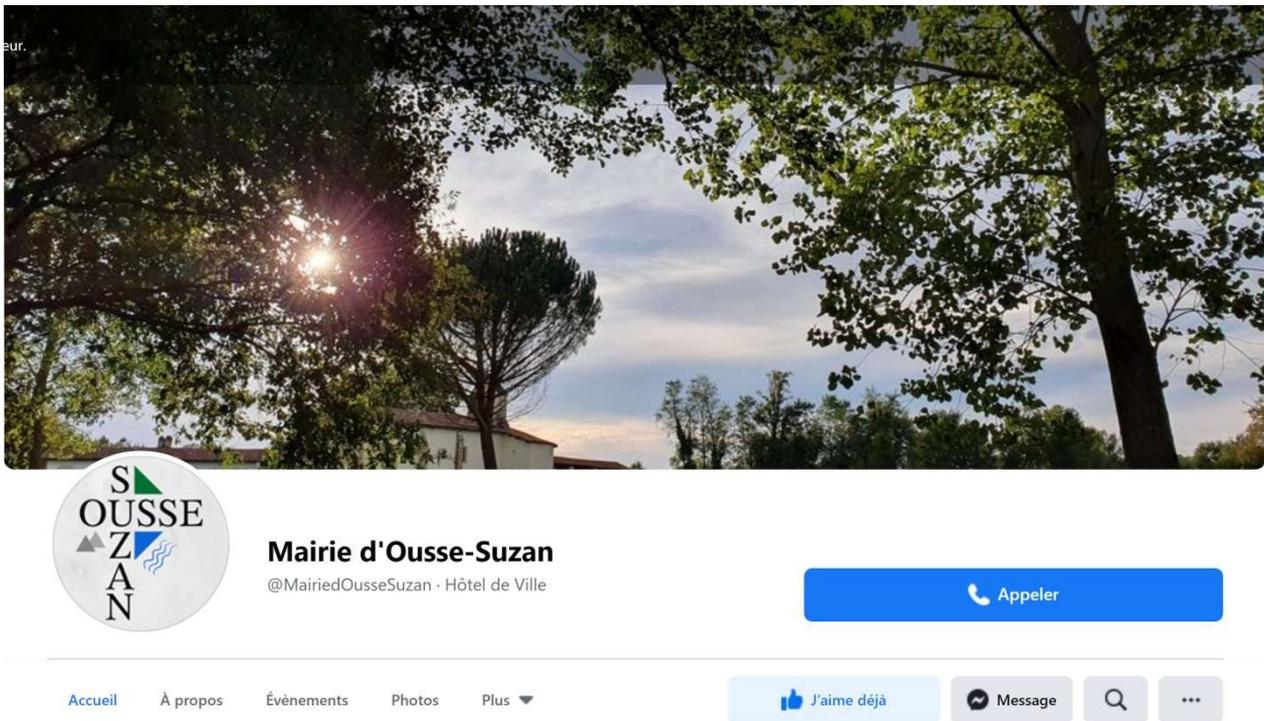
Nous avons pu voir de près le matériel utilisé pour ce travail, une machine tout-en-un, qui coupe, ébranche et tronçonne en longues grumes. Le bois est ensuite ramassé au grappin sur camion semi-remorque pour être stocké ou transporté dans les entrepôts et usines de transformation.



### Réseaux sociaux

Depuis mi-octobre, votre mairie s'est dotée d'un nouvel outil de communication. En effet, elle détient, comme beaucoup d'administrations et d'organismes, une page Facebook à elle seule. Pourquoi ce choix ? Pour se mettre à la page ! Plus sérieusement, pour simplement partager de façon très réactive l'information qui n'attend pas, pour vous tenir au courant de l'actualité et en être alerté de façon permanente. Cette page ne relaye que l'information intéressant la commune, ses administrés et rien d'autre ! Elle est néanmoins un lieu d'échange où vous pouvez y faire des commentaires pour peu qu'ils restent dans les limites du respect de tous.

**Alors, rendez-vous sur notre belle page !**



### Site internet

Votre commune dispose également d'un site internet sur lequel vous trouverez toutes les informations permanentes concernant la vie à Ousse-Suzan. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les informations utiles y figurant, mais sachez que c'est un site référencé de premier ordre dans les plus grands moteurs de recherche du net. Bien des touristes le visite lorsqu'ils veulent de l'information sur la commune et ses alentours. Sachez enfin que l'administration du site est supervisée par la communauté de commune du Pays Morcenais, mais que le contenu est mis à jour par vos élus municipaux.





### Etat civil 2020

#### Naissances

**Paul BARSACQ, né le 5 juin 2020**

Fils de Stéphanie MESPLEDE et Romain BARSACQ

**Anna DLUBAK, née le 25 juin 2020**

Fille d'Alexandra et Florian DLUBAK

**Nino RIGOUIN né le 19 décembre 2020**

Fils d'Emmanuelle JAY et d'Antoine RIGOUIN

*Félicitations aux jeunes parents !*



#### Décès

**Arlette BIREMONT** nous a quittés  
le **11 février 2020**

*Tristesse de vous voir partir, Arlette !*



#### Mariage - Pacs

**5 septembre 2020**, union de

Elisabeth TAUZIET et Emilio CUESTA

**14 décembre 2020**, pacs entre

Alice GAUTHIER et Léo LEROYER

*Longue vie aux amoureux !*



### Nouveaux arrivants

#### EN 2020



#### Au centre bourg

Mme LEFRENE Chantal et M. BRAMATI Alain

Mlle PEREIRA Stéphanie et M. FERNANDEZ Loïc et leur fille

M.,Mme LESNE Jérémie et Vanessa et leurs enfants

#### Quartiers Brousté / Bourre / La Plante

Mme NARRAN Laure et M. LAUILHE Kévin

M.,Mme THOMASSE Maxime

Mme BILLER Sabrina et M. PLANTIER Emmanuel

Mme GAUTHIER Alice et M. VIGNAUD Léo

*Nous souhaitons la Bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur la commune d'Ousse-Suzan.*

### Réseau d'eau



#### Pensez-y !

Le dernier relevé de compteurs d'eau, effectué en octobre sur la commune, a révélé quelques consommations anormalement élevées.

Après investigations, il s'est avéré que ces consommations inhabituelles étaient dues à des fuites plus ou moins importantes chez des particuliers.

C'est pourquoi la mairie vous rappelle qu'il est important de **vérifier votre compteur de façon régulière entre deux relevés** pour éviter les mauvaises surprises et ainsi déceler le plus tôt possible, une éventuelle fuite.

### ACTUS 2021 - Régie des Eaux Ousse-Suzan / SYDEC

Suite aux différentes fuites de canalisation répétées depuis quelques années, sur un réseau vieillissant, combiné au manque de main d'œuvre pour cette gestion particulière au sein de la Régie, Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de transférer la gestion de l'eau au SYDEC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Un relevé de compteur a été effectué tout début janvier en binôme SYDEC/Régie des eaux Ousse-Suzan.

L'impact dû à ce changement peut être significatif pour certains habitants – la régularisation tarifaire sera étalée sur plusieurs années.

*Nous tenons à remercier Marlène JOUGLAIN et les employés communaux pour leur implication durant toutes ces années dans la Régie des eaux d'Ousse-Suzan.*

### Location de salles

En période hors COVID 19, la commune met à la location des salles pour activités multiples.

Une première salle dite multi-activités, au bourg d'Ousse, permet d'accueillir 60, 120 ou 180 personnes selon la taille de l'événement.

Inaugurée le 7 décembre 2019, cette salle moderne offre un vaste espace modulable, une cuisine et d'autres commodités.

La salle de Ninoy, de style plus traditionnel, permet l'accueil de 40 personnes. Située face à la chapelle de Suzan, elle offre un cadre unique connu des chalands de la Foire de la Saint-Michel.

*Réservations et informations à la Mairie.*





### Le Potager des Enfants

Située derrière la salle multi-activité, une petite parcelle communale de 40 m<sup>2</sup> accueille le nouveau potager des enfants.

Depuis le mois de mars 2020, ce jardin a repris du service. Nouveau lieu, nouveaux enfants et nouvelle méthode de culture.

Florian, maraîcher bio sur le village, a repris le flambeau de Francis et Jean-François, des passionnés qui ont transmis aux élèves d'hier devenus parents aujourd'hui, l'art de semer, planter, récolter et entretenir le potager.

Nouvelle époque, un virus en plus, il a fallu s'adapter !

Lors des TAP du printemps 2020, les enfants ont pu planter les pommes de terre, oignons, ail et autres fleurs. Pendant le confinement, Florian a continué de planter, d'agencer ce petit lopin en attendant le retour des petits.

Mais au retour, il a fallu encore s'adapter à cette période délicate.

En attendant, les légumes poussaient ; les vacances arrivèrent à grand pas, les récoltes démarrèrent, elles-aussi !

Qu'à cela ne tienne, livraison à domicile tout l'été aux enfants qui ont pu profiter de leurs bons légumes ; le surplus, quant à lui, a été partagé avec la communauté Oussoise, ou fait la joie de cueilleurs spontanés venus visiter le lieu.

Durant la saison de récolte, il a pu être distribué près de 80 poches de légumes.

Ce jardin est recréé pour le village, dynamisé par les enfants de l'école d'Ousse-Suzan, à destination de tous, petits et grands, dans un objectif de lieu de convivialité, d'échange, de participation active, ou d'astuces à transmettre, ... au service de la Nature.

Une nouvelle saison va démarrer, ... en attendant le printemps... la terre se repose et des petits aménagements se font !



### Décoration florale du Village

Les écoliers d'Ousse-Suzan ont contribué à la mise en place de la décoration florale de notre village !

A l'initiative de Christian DESCHAMPS élu du conseil municipal, chargé des espaces verts ; Jérémy POUDENX et les petits jardiniers en herbe de l'école d'Ousse-Suzan ont installé les plantes ornementales devant la mairie.

Vous pourrez y découvrir hortensias, romarin, et bien d'autres espèces qui méritent le détour.

À la fin de cette très belle matinée, les enfants ont reçu le diplôme du petit/petite jardinière(e) décerné par M. le Maire, Jacky PERSILLON.

*Merci à tous les enfants pour leur participation enthousiaste.*



Merci aux élèves de la  
Classe CE1  
Ecole d'Ousse-Suzan  
2020/2021



### E-média d'Ousse-Suzan

Le e-média d'Ousse-Suzan est un relais du réseau de médiathèques du Pays Morcenais. Son local est situé à la salle multi-activités de la commune.

Dans un e-média vous trouvez l'ensemble des ouvrages et supports numériques du réseau.

Sur place ou de chez soi, le catalogue en ligne vous permet de commander, réserver un ou plusieurs supports disponibles (livres, magazines, CD musicaux, DVD).

Si le document est dans une autre médiathèque ou si il est déjà emprunté, il sera acheminé dès sa disponibilité à l'e-média d'Ousse-Suzan.

Vous trouverez aussi à l'intérieur de l'e-média, un poste multimédia mis à votre disposition pour surfer sur Internet, accéder à des logiciels de traitement de texte, faire de la retouche photo ou de la vidéo ...

Une équipe de bénévoles s'investit au sein de l'e-média d'Ousse-Suzan, ré-ouvert tous les mercredis de 15h à 17h, à partir du mercredi 20 janvier 2021.

#### e-média d'Ousse-Suzan

Bourg 40110 Ousse-Suzan

Pour plus de renseignements

**Téléphone 05 58 03 21 06**

<https://mediatheque.paysmorcenais.fr>

### Besoin de vous- Appel à Bénévoles

L'e-média d'Ousse-Suzan recherche des bénévoles de compétences diverses afin d'assurer un service de qualité au sein de ce lieu de Culture si important pour la commune.

Les besoins sont variés, vous souhaitez participer à la vie du village, participer à la création d'animations, conseiller, échanger lors des permanences ...

**N'hésitez pas à contacter Dominique et Jean-Robert au 05 58 03 21 06 ou à la Mairie.**

### Travaux du Pont des Barres

Le pont des Barres, situé sur le chemin de Suzan, un peu après la fontaine Saint Girons, est fermé depuis les intempéries du printemps dernier. Suite à de violentes précipitations, le remblai de l'ouvrage s'était littéralement fait siphonner mettant en danger à plus ou moins long terme la stabilité de l'ouvrage.

Immédiatement, la Mairie en avait interdit l'accès et lançait les procédures administratives en vue de sa réparation (préfecture, devis, financement).

Lors du dernier Conseil municipal, un point de situation permet de penser que les travaux débiteront au début de l'année avec une réouverture à la circulation dans le courant du premier trimestre 2021.

Les travaux seront financés en partie par une subvention de l'état (40 % maximum), le reste à charge sera réparti à parts égales entre la commune et l'ASA DFCI local, présidée par M. Jacques REMAZEILLES, que nous remercions pour son implication.

*Médiathèque du Pays Morcenais*

**Retraits rapides**  
dès le 13 novembre 2020

**1 Commandez**  
je passe commande auprès de la médiathèque  
3 possibilités:  
- sur notre site Internet via le catalogue  
- par mail sur [mediatheque@paysmorcenais.fr](mailto:mediatheque@paysmorcenais.fr)  
- par téléphone du mardi au samedi

sur le catalogue:  
[mediatheque.paysmorcenais.fr](http://mediatheque.paysmorcenais.fr)  
demandez vos identifiants!  
[mediatheque@paysmorcenais.fr](mailto:mediatheque@paysmorcenais.fr)  
**05 58 04 16 39**

**2 Planifiez un RDV**  
je planifie un RDV pour retirer ou restituer des documents  
- par retour de mail (si vous avez fait votre réservation par le catalogue de notre site Internet)  
- par téléphone  
- par mail

Tous les points du réseau sont accessibles  
**Un créneau toutes les 10 minutes !**

**3 Retirez vos documents**  
je me rends dans ma médiathèque habituelle pour récupérer ma commande  
-RDV à l'heure prévue pour récupérer vos documents.  
-Vous en profitez pour restituer des documents

gestes barrière respectés

**4 Restituez vos documents**  
Un RDV est aussi nécessaire pour restituer ses documents

Une boîte de retours de documents est disponible 24h/24 à la médiathèque de Morcenx-la-Nouvelle

**PAYS MORCENAIS**





### Les points tri sélectif -

#### Quartier Larrivière, Atelier communal

Depuis le 1er janvier 2020, le nouveau mode de collecte pour tous les habitants est le suivant :

- dans les **colonnes au plastron de couleur Jaune** sont à déposer TOUS les emballages plastiques, l'acier et l'aluminium ménager ET les briques alimentaires type jus de fruit, soupes et lait.

- dans les **colonnes au plastron de couleur Bleue** sont à déposer TOUS les papiers ET toutes les cartonneries d'emballage type emballage céréale, emballage cartonné de gâteaux.

Dans les **colonnes au plastron de couleur Verte** sont à déposer uniquement les emballages en verre.

**Il est rappelé que le dépôt de déchets destinés à la déchetterie n'est pas autorisé aux pieds des containers, ni à leurs abords.**

**La propreté du village nous concerne TOUS.**

#### Dernière minute

Un troisième point de tri sélectif est en commande auprès du SEDHL, qui procédera à son installation sur Suzan prochainement, ceci facilitera le tri des déchets pour les habitants du lieu et aussi lors des manifestations organisées.

### Déchetterie

Les déchetteries les plus proches de la commune, sont situées sur les communes d'Arengosse, d'Ygos Saint Saturnin.

**Tout le détail, adresse, horaires ouverture ... sur les « Infos Utiles du Petit Oussois ».**



#### MATERIAUX ADMIS ET EXCLUS EN DECHETERIE

##### 1/ Matériaux admis

- Encombrants plastiques
- Gravats
- Ferrailles
- Cartons
- Bois
- Tonte/feuilles
- Branches
- DEEE (Déchets des Equipements Electriques et Electroniques)
- Piles/batteries
- Cartouches d'imprimantes
- Huiles végétales
- Huile usagées
- DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)
- Verre
- Papiers
- Bouteilles Plastiques
- Tetra Brick/Cartonnettes

##### Ramassage autres détrit

**FERRAILLE, GROS ENCOMBRANTS** (max 3m3)  
1<sup>er</sup> Jeudi de chaque mois – sauf jours fériés  
Uniquement par téléphone 05 58 57 73 80

##### Grandes quantités

Une benne peut être mise à disposition d'une contenance de 15 m3.  
Renseignements 05 58 04 14 15

##### 2/ Matériaux exclus

- Déchets hospitaliers et d'activités de soins
- Carcasse de voiture
- Laine de verres
- Ordures Ménagères
- Bouteilles de gaz
- Résidus des bacs à graisse
- Déchets contenant ou susceptibles de contenir de l'AMIANTE
- Déchets explosifs ou dangereux ou radioactifs
- Fûts de trop grande contenance ne pouvant être transvasés par nos services

#### RAPPEL DE CONSIGNES EN DECHETERIE

##### EXPLICATIONS DU TRI DES DECHETS VERTS

##### 1/Tonte, feuilles, fruits, fleurs, légumes, déchets de potager

Pour les petites quantités : à déposer dans la benne sur le quai.  
Benne emmenée directement chez des agriculteurs BIO pour compostage et épandage.

##### 2/Branches jusqu'à la taille de haie, petites souches, écorces

A déposer sur l'aire des branchages pour évacuation et broyage

LE MELANGE DE CES 2 FLUX PERTURBE LA VALORISATION DES PRODUITS ET ENGENDRE DES COUTS SUPPLEMENTAIRES

**VOUS REMERCIANT DE VOTRE COMPREHENSION**

### Service à la personne à mobilité réduite

Le ramassage des détrit sont effectués pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, ne pouvant se rendre en déchetterie.

Renseignements à la Mairie.



### Les écoles – RPI des Sources d'OYA

Ousse-Suzan, Ygos-Saint-Saturnin et Arengosse se sont regroupées en RPI – Regroupement Pédagogique Intercommunal – pour permettre aux enfants de ces trois communes d'être scolarisés dans les meilleures conditions sur une même intercommunalité et un même secteur collège (Morcenx La Nouvelle). Le RPI, est géré sous forme de SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), dirigé par un conseil syndical, composé de 12 membres pour un mandat de 6 ans, soit 4 conseillers municipaux par commune et une présidence renouvelée tous les 2 ans.

Le siège social est basé à la Mairie d'Ygos-Saint-Saturnin et le secrétariat est assuré par Corinne SERRES à la Mairie d'Ousse-Suzan

Au sein des écoles, le RPI a pour mission la gestion mutualisée des compétences comme :

- l'organisation du transport scolaire,
- la distribution des fournitures scolaires,
- la distribution des repas dans les cantines scolaires,
- la mise en place du mobilier.

#### Ecole d'Ousse-Suzan

tél : 05 58 51 71 16

Directrice : Mme Sylvia GENTEUR

#### Ecole d'Ygos-Saint-Saturnin

tél : 05 58 51 78 52

Directrice :

Mme Muriel VILLENEUVE-LABOULAIS

#### Ecole d'Arengosse

tél : 05 58 51 70 28

Directrice Mme Félicy ALCOUFFE



**Inscription Ecole**  
**Les enfants**  
**scolarisés pour la**  
**rentrée**  
**2021/2022**  
**doivent être**  
**inscrits en Mairie**  
**avant fin février**  
**2021.**

### Transport scolaire

Le RPI organise la répartition des 183 enfants scolarisés sur les trois communes, avec la mise en place d'un bus scolaire financé par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Landes, et permet ainsi la gratuité du transport pour les usagers. (*l'inscription s'effectue sur le site du Conseil Régional avant la mi-juillet pour la gratuité, sinon transport scolaire payant*).

Les horaires de passage du bus scolaire sont disponibles sur <https://ousse-suzan.fr> ou à la Mairie.

### Garderie

La garderie d'Ousse-Suzan fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Elle est ouverte le matin de 7h30 à 9h00, le soir de 17h à 18h45.

Elle est gratuite le matin et payante à partir de 17h. Un forfait est appliqué de 1 € / jour / enfant.

### Cantine scolaire

Pour Ousse-Suzan et Arengosse, les repas sont préparés et livrés aux écoles par La Culinaire à Haut Mauco (40).

Pour l'école d'Ygos-Saint-Saturnin, les repas sont préparés par une cuisinière en régie à la cantine scolaire de la commune.

Le prix d'un repas est identique partout soit 2,5 € par enfant et 4,70 € par adulte.

### Voyage scolaire 2020/2021

Opération voyage scolaire de fin d'année à l'école d'Ousse-Suzan

Les enfants de l'école d'Ousse-Suzan ont participé à la réalisation d'un sac isotherme personnalisé.

Trois modèles aux décors polaires étaient proposés à la vente : pingouin, esquimau et banquise.



Cette campagne menée par la maîtresse Sylvia, relayée sur les réseaux sociaux par la mairie, a permis de livrer 87 sacs isotherme.

Les bénéfices de l'opération sont destinés au financement de différents petits voyages, suivant les classes, qui auront lieu en fin d'année scolaire.

**Merci à tous pour votre participation à l'épanouissement de nos petits écoliers.**



### Le mot des Présidents

#### Les Anciens Combattants

YGOS ET OUSSE-SUZAN : PG-CATM-OPEX

Au nom de tous les adhérents de notre association, je souhaite une bonne et heureuse année et surtout la santé, dans cette période si difficile pour tout le monde, à tous les citoyens de nos 2 communes. L'année 2020 a été très compliquée : pas de réunion autorisée, cérémonies du 8 mai et 11 novembre en comité restreint.

Nous avons quand même déposé des gerbes lors de ces 2 cérémonies au monument aux morts. Et comme chaque année un colis a été offert aux veuves des anciens combattants.

J'espère que cette nouvelle année nous permettra de retrouver une vie plus normale tout en gardant à l'idée que la santé est la priorité.

Dès que cela sera possible nous reprendrons nos réunions et activités diverses.

Malheureusement comme chaque année nos effectifs s'amenuisent. Cette année de nombreux anciens nous ont quittés, d'autres ont des problèmes de santé.

J'invite tous les volontaires à rejoindre notre association car il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant pour adhérer à notre association.

Vous pouvez adhérer comme sympathisants ou amicalistes.

J'invite les jeunes filles et garçons, les militaires actifs, les anciens ou futurs militaires, les hommes et femmes à nous rejoindre pour être porte drapeau, lecteur lors des cérémonies et donner quelques jours de son temps par an. Il faut continuer à faire honneur à nos anciens et surtout continuer le devoir de mémoire auprès de la jeune génération.

Je terminerai en ayant une pensée pour les personnes (trop nombreuses) qui nous ont quittés cette année.

Arlette Biremont, Elie Saint Marc, Pierre Ducamp Et Francis Fournet.

Amitiés à toutes et à tous.

Mes meilleurs vœux pour 2021.

**Eric Perrin – Président**



#### AMICALE SAINT-ROCH - SAINT-MIQUÉOU

ANNÉE 2020

Le bureau :

Présidente : Liliane BARSACQ

Vice présidente : Marie-Thérèse POMIÈS

Trésorière : Arlette DAGÈS

Vice trésorière : Marie-Françoise LOUBÈRE

Secrétaire : Josette SOUBIEILLE

Vice secrétaire : Claudine LARRIEU



En 2020 l'Amicale compte 49 adhérents.

Toutes les personnes ayant atteint l'âge de 50 ans sont invitées à rejoindre cette Association.

Pour cause de crise sanitaire, les projets de 2020 ont été mis à mal.

Sur les cinq lotos prévus dans l'année, deux seulement ont pu avoir lieu avant le confinement (le 12 février et le 11 mars).

Toutes les autres manifestations ont dû être annulées (animations, sorties, repas).

Le traditionnel repas de fin d'année n'ayant pu être organisé, un coffret cadeau a été offert à chaque adhérent.

Il faut maintenant attendre l'évolution de la situation sanitaire pour mettre en place le programme de l'année 2021.

MEILLEURS VOEUX A TOUS

#### Les Amis de la Chapelle

Vu le contexte présent, il nous est difficile d'envisager des événements bien précis.

Cependant, suivant la situation et en fonction des autorisations gouvernementales, nous tenterons de remettre en place l'élan associatif.

Nous vous adressons à tous, nos vœux les meilleurs et espérons

au plus vite retrouver le lien social et la convivialité des années passées.

Bien à vous.

**Patrick BEGUE, son Président**

**et les membres des Amis de la Chapelle**





### Le mot des Présidents

#### Comité des Fêtes



L'épidémie de Covid-19 ayant annulé l'ensemble de nos manifestations 2020, nous espérons tous vous retrouver cette année pour une belle saison festive dont voici le calendrier prévisionnel :

**Fête de la Battère** : samedi 31 juillet

**Fêtes patronales** : du mercredi 18 au dimanche 22 août

**Soirée Carcasses** : samedi 16 octobre

Sans oublier la **Foire de la Saint Michel** le mercredi 29 septembre durant laquelle nous servons le repas du midi, en collaboration avec l'ACCA, sur notre stand commun.

Nous aurons alors besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider au bon déroulement de ses événements si nous avons la chance de pouvoir les organiser.

En attendant, l'ensemble du bureau du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Florian DLUBAK – Julien PERSILLON**

**Présidents**

#### Association des Parents d'Elèves Ousse-Ygos-Arengosse



L' Association des Parents d'Elèves du RPI d' OYA vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre RPI a moins d'un an mais nous avons à cœur de former une équipe cohésive et conviviale entre nos 3 villages. Nous espérons accueillir de nouveaux membres pour partager et échanger nos idées.

Notre action consiste à proposer via les écoles, des événements pour financer 1/3 du budget de leurs sorties scolaires. SIVU et parents partagent les 2/3 restants.

Ne pouvant organiser à ce jour de manifestations pour les 183 élèves du RPI, nous essayons de proposer régulièrement des ventes comme Initiative fleurs et nature , ventes de chocolat avant Noël et Pâques... Consultez notre page Facebook @apeoya01, relais d'information de l'APE et des écoles, où vous pouvez nous contacter.

#### L'OUSSTRAIL

Cher amis(es),

Nous vivons une période compliquée...

Pour 2020, il n'y a pas grand chose à dire vu le contexte actuel...le bilan de notre association vous le connaissez ! annulation de notre trail. 2021 ne commence pas trop bien pour les courses hors stade car déjà sur le premier trimestre un certain nombre de courses prévues au calendrier du CDCS40 sont annulées.

Au niveau du CLCNT, nous avons pris la décision d'annuler le Challenge Landais 2021. Concernant L'Ousstrail nous sommes encore incertains sur l'organisation du trail qui est prévu pour le **dimanche 8 août 2021**.

En effet, les contraintes sanitaires se rajoutant aux contraintes habituelles de l'organisation du trail, ainsi qu'une remise en question de sa préparation, font que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir proposer aux coureurs cette magnifique épreuve tant attendue. Malgré tout, restons positifs !

Cette pause forcée nous a permis de prendre du recul, se poser les bonnes questions et réfléchir à la suite de l'aventure.

En attendant d'en savoir plus, nous pouvons vous proposer des sorties en footing, VTT, et rando pour découvrir les parcours du trail ou autres chemins.

N'hésitez pas à nous contacter !

Les membres de l'Ousstrail vous souhaitent une très bonne année 2021 !

Portez vous bien !

**Stéphane LISABOIS**

**Président de l'Ousstrail**

Notre site web: [lousstrail.wixsite.com](http://lousstrail.wixsite.com)

Vous pouvez nous suivre sur Facebook @lousstrail

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident dans notre action.

Nous espérons des jours meilleurs pour se retrouver dans un contexte plus léger et nous vous souhaitons encore une fois une belle et heureuse année 2021

**Rebecca PELLICER - Présidente - et les membres de l'APE du RPI d'OYA**



### Focus

**Le Petit Oussois, à chacune de ses éditions vous présentera une Association d'Ousse-Suzan en Focus.**

Son histoire, ses bénévoles, ses événements, ses informations ... Aujourd'hui, dans le contexte actuel, le fonctionnement de la plupart des Associations est à l'arrêt.

Néanmoins, les membres de certaines associations sportives et notamment ceux de la Chasse d'Ousse-Suzan, sont autorisés à pratiquer leur activité sous certaines conditions.

Lucien BIREMONT, son Président, nous en dit plus sur l'ACCA d'Ousse-Suzan .

**2020, année particulière, le COVID est là.**

Les directives gouvernementales bouleversent la pratique de la chasse avec un protocole anti-covid.

L'ACCA que je préside, se compose d'un bureau de 9 personnes représentant 63 membres actifs (chasseurs, non chasseurs, propriétaires forestiers) et de 2 gardes-chasse communaux et piégeurs agréés.

Son rôle est d'assurer une bonne organisation de la pratique de la chasse, du respect de l'environnement sur la commune et de participer à la représentation et la défense des intérêts des chasseurs.

Chaque année, faisans et perdreaux sont lâchés au mois d'août pour l'ouverture de la chasse.

Depuis quelques années, la principale action de l'ACCA est la régulation des animaux nuisibles (renards, sangliers) en très forte augmentation. Il y a également un plan de chasse mis en place pour protéger le territoire forestier avec 47 cervidés à prélever tous les ans .

Notre association de chasse participe à l'entretien et au nettoyage des chemins, servant autant à la pratique de la chasse qu'à la promenade des non chasseurs. Mais malheureusement nous sommes encore trop peu nombreux lors de ces journées !!!

Un hangar pour les Associations (ACCA, Comité des fêtes et Comité de Foire) est en construction à côté du hangar communal pour le stockage du matériel.

**Je rappelle que sous la grange de Ninoy à Suzan se trouve un point de collecte pour les douilles de fusils ou carabines.**

**Cela permet de maintenir notre forêt propre .**

L'ACCA tient à remercier la Commune et la DFCI pour le financement d'une partie du gasoil pour le tracteur qui sert à l'entretien des accès en cas d'incendie.

Un grand merci également à ceux qui participent aux battues, qui permettent de préserver ainsi la chasse au petit gibier.

**Lucien BIREMONT**

Président ACCA d'Ousse-Suzan

**L'ACCA et la Mairie œuvrent ensemble pour le respect de l'environnement et des habitants souhaitant profiter des nombreuses promenades forestières de la Commune.**

### Comité de Foire

Pour la première fois depuis des décennies, la foire de la Saint-Michel n'a pas eu lieu en 2020.

Le 29 septembre 2020 fut une journée particulière sur le site de Suzan : pas de voiture, pas de stand, pas de visiteur ... « le silence » !

En espérant que 2021 soit le renouveau pour l'organisation de la foire.

Nous attendons l'évolution afin d'établir un calendrier pour l'organisation.

Meilleurs vœux à tous.

**Les membres du bureau  
Comité de Foire**



### A.S.A.-D.F.C.I.

Le bureau de l'ASA DFCI d'Ousse-Suzan est composé de 7 membres depuis le décès d'un passionné de notre forêt, M. Pierre LISABOIS.

Réuni en conseil syndical le samedi 16 janvier dernier, le bureau a délibéré sur le réalisé de 2020 et le budget 2021.

La cotisation 2020 est reconduite pour cette année ainsi que les travaux non réalisés l'année dernière en raison du contexte sanitaire.

Nous espérons pouvoir vous retrouver lors de notre assemblée générale dont la date n'est pas encore définie.

Les membres du bureau et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

**Jacques Remazeilles :**

**Président de l'ASA DFCI d'Ousse-Suzan**



## Les Pros de la commune -Focus

*Chers entrepreneurs installés sur la commune, Le Petit Oussois souhaite présenter votre entreprise. Son histoire, ses projets, ses infos ...*

*Nos petits reporters prendront contact avec vous et, si vous le souhaitez, vous laissent ce beau cartouche à disposition !*

En attendant, voici les noms et activités des professionnels connus sur la commune. Leurs coordonnées de contact sont disponibles en Mairie ou sur site <https://ousse-suzan.fr> (en cours).

### Agriculture

- **Michel DARRIGADE** – Apiculteur, vente de miel
- **Lucien BIREMONT** – Volailles, céréales
- **Lionel TAUZIEDE** – Canards, céréales
- **LA FERME DU GRIQUE** – Florian DEDOURGE – Production/vente légumes/fruits BIO et divers produits de la ferme

### Alimentaire

- **LES DELICES DE LILI** - Lycia DEGIORGI – Biscuiterie maison salés/sucrés
- **LE KALEO FAMILY** – Jérémie et Vanessa LESNE – Restaurant/bar – Epicerie – Services

### Hébergement

- **Gîte LESGOURGUES** – Philippe SCHWOB –
- **Gîte DU PETIT BOURROC** – Marie BANCONS –
- **Gîte DULOU** – Franck DULOU –
- **Chambre d'hôtes** – Marie Hélène REBOURS –

### Services - Commerces

- **Léo LEROYER** -Production/réalisation audiovisuelle
- **MISS TOUTOU** – Elodie PEREIRA – Toilettage chiens et chats
- **NATURE, SERVICES, ENTRETIEN** – Stéphane LISABOIS – Entretien espaces verts
- **SECRET'ADMIN** - Florence SAMBARDIER – Secrétaire indépendante
- **Sophie TASTE** – Fleuriste
- **Christian BULTYNCK** –Fabrication d'objets en bois
- **Cédric BERZANE** – Commerce de véhicules

### Travaux - Bâtiment

- **EURL Guy LABE** – Charpentier
- **LABARTHE SAS** – Lionel LABARTHE – Travaux de maçonnerie
- **Jean ESCOS** – Tous travaux entretien du bâtiment

*Vous êtes professionnel(le) indépendant(e) ou micro-entrepreneur(se) sur la commune, et vous n'apparaissez pas sur cette liste ? Mille excuses !!!*

*N'hésitez pas à vous faire connaître, contactez-nous !*

## LE KALEO devient LE KALEO FAMILY

Depuis septembre 2020, Jérémie et Vanessa LESNE ont investi les murs du multi-rural de la commune pour ouvrir LE KALEO FAMILY tout début novembre.

L'histoire n'était pas gagnée, mais après des travaux plus longs que prévu et une période instable où le contexte sanitaire chamboule tout, les portes du KALEO FAMILY se sont enfin ouvertes le 2 novembre dernier en plein confinement !!!

Actuellement, le KALEO FAMILY propose :

- Restauration à emporter – Menu du jour, pizzas, burgers, pâtes maison
- Dépôt de pain Boulangerie St Martin d'Oney
- Coin épicerie de dépannage avec quelques articles indispensables du quotidien,
- Point Relais UPS,
- Point argent Crédit Agricole.

A l'avenir et dès que possible le KALEO FAMILY ouvrira le côté bar avec babyfoot, jeu de fléchettes et cartes ; et le restaurant avec une cuisine faite maison.

Réservations/renseignements 07 49 61 63 97



**La crise sanitaire que nous traversons est inédite, et les décisions gouvernementales bouleversent toutes les activités professionnelles et certains secteurs plus que d'autres.**

**Dans ces circonstances, l'équipe municipale, convaincue de l'utilité de cette entreprise proche de chacun, vous invite, citoyens, à soutenir l'activité du dernier commerce de la commune.**



### Les numéros d'urgence

<p><b>15</b> <b>SAMU</b> LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT <small>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</small></p>	<p><b>17</b> <b>POLICE SECOURS</b> <small>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</small></p>	<p><b>18</b> <b>SAPEURS-POMPIERS</b> <small>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</small></p>	<p><b>112</b> <b>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</b> <small>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</small></p>	<p><b>114</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b> <small>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</small></p>
---	--	---	---	---

### Les numéros utiles

#### Santé

#### Médecins Service de garde

TLJ 20h/8h / jours fériés + WE

**05 58 44 11 11**

#### Pharmacie des Pins – Ygos

**05 58 51 71 92**

#### Pharmacie de Garde

Audiotel 3237/ [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

#### Mairie

**05 58 51 73 80**

Chemin Vicinal 3 – Le Bourg

40110 Ousse-Suzan

[www.ousse-suzan.fr](http://www.ousse-suzan.fr)

#### Horaires d'ouverture

**Lundi** 8h30/12h30 - 13h30/18h

**Mardi** 8h30/12h30 - Fermé au public

**Mercredi** FERME

**Judi** 8h30/12h30 - Fermé au public

**Vendredi** 8h30/12h30 -

13h30/16h30

**Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis**

**de chaque mois – sauf juillet/août –**

**La Mairie est ouverte 8h30/12h30**

#### Déchetterie

#### Ygos-Saint-Saturnin

**05 58 51 76 32**

Ouverture Jeudi / Samedi

14h – 17h

#### Arengosse

**05 58 51 81 44**

Ouverture Jeudi / Samedi

9h – 12h

#### MISE A DISPOSITION BENNE

Pour grandes quantités triées

**05 58 04 14 15** - renseignements

#### Ecoles

Ousse-Suzan

**05 58 51 71 16**

Ygos Saint Saturnin

**05 58 51 78 52**

Arengosse

**05 58 51 70 28**



### Le logo de la Mairie



#### Qu'en pensez-vous ?

L'idée a germé lorsqu'il a fallu agrémenter d'un logo, notre page Facebook !

Un logo doit être lisible, reconnaissable, repérable et facilement identifiable. Porteur de sens, son graphisme est prédominant et très épuré.

Patrice LECOMTE, élu chargé de la communication s'est attelé à la tâche, pour présenter un premier projet. 1<sup>ère</sup> étape, trouver les sujets emblématiques de la commune ?

#### La Forêt, le Bez, les 3 Sources, les 2 Eglises

Certains diront aussi « nos Fêtes, notre Culture locale ».

#### Et vous ? Qu'en pensez-vous ? Ca vous plaît ? Non ?

Vous avez des idées, des avis à partager sur le sujet ? Dites-le nous !

Des modèles à nous soumettre ? Encore mieux !! N'hésitez pas à le déposer à la Mairie !

*Le Petit Oussois de Printemps présentera vos modèles* qui seront ensuite soumis aux votes des habitants pendant deux mois.

Le choix du logo définitif reviendra aux élus du Conseil municipal, à partir d'une pré-sélection de 2 projets, faite par Vous.

Une récompense sera remise à l'artiste du logo choisi !

**Tous à vos crayons !**

### JEUX - Sudoku

				7	5		
7			1			4	
5					2		
		1	3	9			8
3			7	8	6		4
8				4	1	7	
		8					9
	5				3		1
		4	6				

#### Règles du Sudoku

Aucun numéro ne doit apparaître deux fois sur la même ligne.

Aucun numéro ne doit apparaître deux fois dans la même colonne.

Et le numéro ne doit apparaître qu'une seule fois dans chaque bloc (carré de 9 numéros).

### Le mot du jour

Le mot **cartouche** apparaît deux fois dans cette édition !

Peut-être que les avertis n'y porteront garde, mais où sont-ils situés et que signifie ce mot dans ce bulletin ?

**A vous de jouer !**

*Je vous dirai la prochaine fois de quoi il s'agit !*

### Un dernier mot – Contactez-nous – Echangeons

Vous avez envie de partager un avis, de réagir sur des thèmes, de nous raconter l'histoire de notre village, de partager des anecdotes et des souvenirs, ou tout simplement nous soumettre des sujets relatifs à la commune ?

#### Lancez-vous !

Devenez acteur dans ce bulletin municipal, en rédigeant des articles, en proposant des photos anciennes ou actuelles ; en un mot, à participer à la vie de votre commune.

Le prochain numéro du Petit Oussois est à paraître pour le printemps.

Pour nous contacter vous avez plusieurs possibilités :

- Sur la page Facebook de la mairie: [@MairiedOusseSuzan](https://www.facebook.com/MairiedOusseSuzan)

- par le lien « contact » du site internet <https://ousse-suzan.fr>

par la « fiche de contact », au dos de cette page, à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

**Et puis nous pouvons aussi nous rencontrer, même s'il faut respecter les gestes barrières, les bonnes idées sont au-delà de cette crise qui finira !**

